



Garantie exposition décennale osmose piscine coque

Par jmm

Bonjour,

J'ai fait poser une coque d'exposition par un pisciniste en 2022. Je lui ai signalé de l'osmose l'an dernier, et à nouveau cette année : 3 taches marrons avec qqles cloques au centre, dont une au fond du bassin. La pisciniste m'a dit que le gelcoat n'était pas garanti pour les coques d'exposition, les autres garanties que 2 ans. Elle a appelé le fabricant qui lui a répondu qu'il ne pouvait rien faire.

J'ai rencontré hier une grosse tache sur toute une marche, et là je commence à m'inquiéter : aujourd'hui c'est juste esthétique, mais cela montre qu'il y a un défaut de fabrication. Et cela risque de s'empirer les années à venir.

Est-ce que la garantie décennale peut jouer ?

Merci,